

**Réponse à la question n° 368
de M. Raphaël Fessler (Le Centre/PVL)
relative à l'opportunité d'ouvrir un guichet postal à la réception de la Maison de Ville**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 22 septembre 2025, M. R. Fessler a posé la question suivante:

"La population du quartier du Bourg déplore la fermeture récente de son bureau de poste à la rue du Pont-Muré dans un immeuble appartenant à la Bourgeoisie.

C'est le moment de faire une petite citation, tirée de la constitution de l'Union postale universelle (UPU) dont le siège est à Berne.

"La vocation de l'Union postale universelle dont le siège est à Berne est de stimuler le développement durable de services postaux universels de qualité efficace et accessible pour faciliter la communication entre les habitant·e·s de la planète" ... on pourrait décliner, pour les habitant·e·s d'une ville, pour les habitant·e·s d'un quartier.

Mon intervention a pour but de relayer, de vous transmettre et d'appuyer la proposition d'un habitant et commerçant de ce quartier, M. Christian Perritaz, d'ouvrir un guichet postal à la réception de la Maison de Ville.

Cette idée ne fait en aucun cas concurrence aux commerçant·e·s du quartier puisque malgré une intense prospection, aucun·e ne peut se porter candidat·e à une reprise de ce service.

Et si les pouvoirs publics prenaient le relais d'un service public défaillant? Le cas de Fribourg ferait école.

La question est urgente, la réponse devrait l'être également."

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal déplore également la fermeture de la filiale de la Poste du quartier du Bourg.

Il est intervenu à de nombreuses reprises auprès de la Poste pour s'y opposer et rechercher des solutions alternatives. Depuis plusieurs années, de multiples discussions ont en effet eu lieu entre la Poste et la Ville de Fribourg. Les démarches de l'Alliance des communes romandes contre la fermeture des bureaux de poste, dont fait partie Fribourg, n'auront pas non plus réussi à influer positivement le choix de l'ex-régie fédérale. Idem pour les interventions du Conseil communal auprès de la Commission fédérale de la poste (PostCom), laquelle a confirmé la décision de fermeture.

Le Conseil communal déplore cette décision, signal négatif envoyé par la Poste à sa clientèle. Elle est d'autant plus regrettable qu'elle arrive au mauvais moment, alors que la première partie de la requalification du quartier du Bourg vient de s'achever avec succès et que les perspectives de dynamisation économique des lieux sont tangibles.

Il répond à la question posée comme suit:

- Quand bien même la filiale postale du quartier est désormais fermée, ce n'est pas pour autant que le Conseil communal a renoncé à trouver un partenaire dans le Bourg. Une recherche et des discussions sont toujours en cours.
- Quant à la possibilité que la Ville reprenne la mission de service universel de la Poste, même si ce n'est pas la mission propre d'une commune, que les horaires ne semblent a priori pas compatibles (notamment les samedis matin) et que l'administration communale ne dispose en principe pas des ressources suffisantes en personnel, c'est un scénario qui sera également étudié lors des recherches de solutions alternatives.